

Avis d'expiration de l'admissibilité des enfants de quatre (4) ans Notification of Age Four (4) Eligibility Expiration

NOM ET ADRESSE DU CLIENT

NOM ET ADRESSE DU REPRÉSENTANT

RE : AVIS D'EXPIRATION DE L'ADMISSIBILITÉ DES ENFANTS DE (4) ANS

Votre enfant est actuellement un client de l'Administration des troubles développementaux (DDA). Il se peut qu'il soit devenu admissible auprès de la DDA en raison de son inscription à un programme pour enfant de zéro à trois ans ou au programme Enfants aux besoins médicaux intensifs. L'admissibilité de votre enfant auprès de la DDA expire au jour de son quatrième anniversaire. Pour que votre enfant reste admissible auprès de la DDA, vous devez refaire une demande avant son quatrième anniversaire. L'admissibilité de votre enfant doit être réévaluée en raison d'une des conditions indiquées dans le tableau des documents requis ci-joint.

Comment refaire une demande :

Communiquez avec le personnel de l'Admission et de l'admissibilité au moins 90 jours avant le quatrième anniversaire de votre enfant pour demander une trousse de renouvellement de demande. Vous pouvez le faire par écrit ou en appelant au numéro de téléphone indiqué ci-dessous. Une trousse de demande vous sera envoyée par la poste. Vous pouvez également obtenir les documents de demande en ligne en visitant le <https://www.dshs.wa.gov/dda/consumers-and-families/eligibility>.

Que se passe-t-il si je ne refais pas de demande ?

Si vous ne demandez pas de trousse de renouvellement de demande ou si vous ne renvoyez pas la demande au moins 60 jours avant, l'admissibilité de votre enfant auprès de la DDA expirera lors de son quatrième anniversaire. Si votre enfant reçoit un service payé de la DDA, ce dernier prendra fin à son quatrième anniversaire.

L'expiration de l'admissibilité de la DDA n'affectera pas la participation aux programmes d'éducation spéciale ou l'admissibilité à SSI. Cela n'affectera de plus aucun autre service du DSHS que vous recevez, par exemple Medicaid, TANF et les bons alimentaires.

Veillez répondre le plus tôt possible, mais au moins 90 jours avant le quatrième anniversaire de votre enfant. Si nous ne recevons rien de vous, nous présumerons que vous ne souhaitez pas prolonger l'admissibilité de votre enfant à la DDA. Sans les documents requis prouvant un trouble de santé admissible chez un enfant de quatre (4) ans, l'admissibilité de votre enfant auprès de la DDA et aux services de la DDA expireront à son quatrième (4e) anniversaire.

Si vous avez des questions ou souhaitez demander une trousse, veuillez communiquer avec

NOM

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

Une copie des règles d'État régissant l'admissibilité est offerte sur demande ou en ligne au <https://www.dshs.wa.gov/dda/consumers-and-families/eligibility>.

cc : Fichier du client

Tableau des documents requis

INCAPACITÉ	ÂGE	DIAGNOSTIC	DIAGNOSTIQUEUR	AUTRES DOSSIERS
Retard développemental	De 4 à 9 ans	Retard développemental	Un professionnel ayant les qualifications requises pour procéder à des évaluations ou des examens développementaux	De 4 à 9 ans – Trois retards ou plus de -1,5 DS ou de 25 % sur l'âge chronologique, selon une évaluation datant des 12 derniers mois.
Besoins médicaux intensifs	De 0 à 17 ans			Admissible au programme pour enfants aux besoins médicaux intensifs.
Déficience	4 ans ou plus	Déficience (anciennement arriération mentale)	Un psychologue autorisé, un psychologue scolaire certifié par l'État de Washington ou un autre psychologue scolaire certifié par l'Association nationale des psychologues scolaires	Rapport psychologique complet avec score de QI complet incluant plus de deux déviations standards sous la moyenne, et un score d'examen d'habiletés d'adaptation incluant plus de deux déviations standards sous la moyenne
Paralysie cérébrale	4 ans et plus	Paralysie cérébrale Quadriplégie Hémiplégie Diplégie	Médecin autorisé	Manifestation avant l'âge de 3 ans, et information soutenant la nécessité d'une aide physique directe quotidienne à deux niveaux ou plus (faire sa toilette, prendre son bain, manger, s'habiller, se déplacer ou communiquer).
Épilepsie	4 ans ou plus	Épilepsie ou crises épileptiques	Neurologue homologué	Diagnostic basé sur les antécédents médicaux et des tests neurologiques, la confirmation par un médecin ou un neurologue de crises épileptiques incontrôlées fréquentes ou récurrentes et un test d'habiletés d'adaptation montrant des limitations substantielles, avec deux déviations standards ou plus sous la moyenne
Autisme (selon DSM-IV)	4 ans ou plus	Autisme ou troubles autistiques Selon 299.00 dans DSM-IV-TR	Un psychologue autorisé, une infirmière ou un infirmier praticien autorisé avancé associé à un centre d'autisme ou développemental ou un professionnel homologué de l'une des spécialités suivantes : Neurologue, psychiatre ou pédiatre développemental et comportemental	Évaluation complète selon le code DSM-IV répondant à tous les critères de diagnostic, preuve de retard ou de fonctionnement anormal avant l'âge de 3 ans en matière d'aptitudes sociales, linguistiques et de communication ou de jeu symbolique ou imaginaire, et test d'habiletés d'adaptation montrant des limitations substantielles, avec deux déviations standards ou plus sous la moyenne.
Troubles du spectre autistique (selon le code DSM-V)	4 ans ou plus	Troubles du spectre autistique 299.00 Selon le code DSM-5, incluant des niveaux de gravité 2 ou 3 dans les deux colonnes	Un psychologue autorisé, une infirmière ou un infirmier praticien autorisé avancé associé à un centre d'autisme ou développemental ou un professionnel homologué de l'une des spécialités suivantes : neurologue, psychiatre ou pédiatre développemental et comportemental	Évaluation incomplète selon le code DSM-V répondant à tous les critères de diagnostic, preuve de retard ou de fonctionnement anormal avant l'âge de 3 ans en matière d'aptitudes sociales, linguistiques et de communication ou de jeu symbolique ou imaginaire, et test d'habiletés d'adaptation montrant des limitations substantielles avec deux déviations standards et IQ à échelle complète montrant une déviation standard ou plus sous la moyenne – ou – répond à tous les critères de troubles autistiques 299.00 selon le code DSM-IV.
Autre trouble neurologique ou autre semblable à une déficience	4 ans ou plus	Troubles neurologiques ou chromosomiques connus pour causer des déficiences intellectuelles et des habiletés d'adaptation déficientes	Médecin autorisé	Score de QI à échelle complète incluant plus de 1,5 déviation standard sous la moyenne, et score d'examen d'habiletés d'adaptation montrant des déviations substantielles du fonctionnement adaptatif de plus de deux déviations standards sous la moyenne.

Remarque : Ce formulaire n'est qu'un guide général, et il se peut que la DDA exige des informations ou des évaluations supplémentaires. Ce document constitue la première étape en vue de déterminer l'admissibilité. L'admissibilité auprès de la DDA est déterminée selon le WAC chapitre 388-823.